

Communiqué de presse

Talence mobilisée avec l'Opération canicule

L'été est là, et avec lui ses potentiels épisodes de canicule. Pour aider ses habitants à faire face à ces fortes températures, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Talence se mobilise tout l'été pour accompagner les personnes fragiles et isolées.

Tout au long de l'année, le Service autonomie à domicile (SAD) du CCAS accompagne, avec l'aide de l'association Solidarité senior, de services civiques et de l'Espace seniors de la Ville, les personnes isolées de plus de 75 ans et/ou en situation de handicap. En effet, certaines périodes de l'année sont particulièrement difficiles pour ces publics. C'est le cas des fêtes de fin d'années, des périodes de canicule ou de grand froid... C'est pourquoi la Ville de Talence a souhaité mener une réflexion plus globale et étendre ses obligations réglementaires tout au long de l'année à travers un dispositif de permanence téléphonique. Le principe est simple : identifier et collecter les coordonnées de personnes fragiles sur le territoire qui souhaitent être régulièrement contactées par la Ville pour pallier leur isolement. Ainsi, les équipes municipales et les bénévoles prennent régulièrement des nouvelles des personnes concernées par téléphone, et notamment pendant l'été.

Un dispositif renforcé tout l'été

Les périodes de canicule sont des moments critiques pour les personnes fragiles et isolées. Le CCAS redouble donc de vigilance pendant ces périodes en déployant des mesures particulières. Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre, avec l'aide de ses volontaires, il prend très régulièrement des nouvelles des personnes fragiles identifiées sur son territoire, et ce jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire. Toutes les personnes vulnérables et isolées qui le souhaitent peuvent ainsi se rapprocher du CCAS pour communiquer leurs coordonnées. Par ailleurs, les personnes qui souhaiteraient soutenir la Ville dans sa lutte contre l'isolement peuvent devenir bénévoles en s'inscrivant sur benevolat.talence.fr.

Des lieux frais à Talence

Pendant les phases de canicule, la Ville de Talence et le CCAS mettent à disposition des personnes vulnérables les lieux rafraîchis suivants :

- Le hall d'accueil de l'Hôtel de ville (rue du professeur Arnozan)
- Le hall d'accueil du Dôme (221 avenue de Thouars)
- Le hall d'accueil du Forum des Arts & de la Culture (place Alcalá de Henares)
- La RPA Bel Air (7 rue Georges Pompidou)
- La RPA Mon Village (72 avenue Alfred Charlionnet)
- La forêt de brumisateurs de la butte Rosa Parks (Place Charles de Gaulle)

Par ailleurs, un certain nombre de points d'eau sont mis à disposition dans Talence. La liste peut être consultée sur le site internet de la Ville : <https://www.talence.fr/quotidien/sante/carte-lieux-frais/>
La Ville compte également de nombreux parcs et jardins dans lesquels chacun peut se rendre pour trouver un peu de fraîcheur.